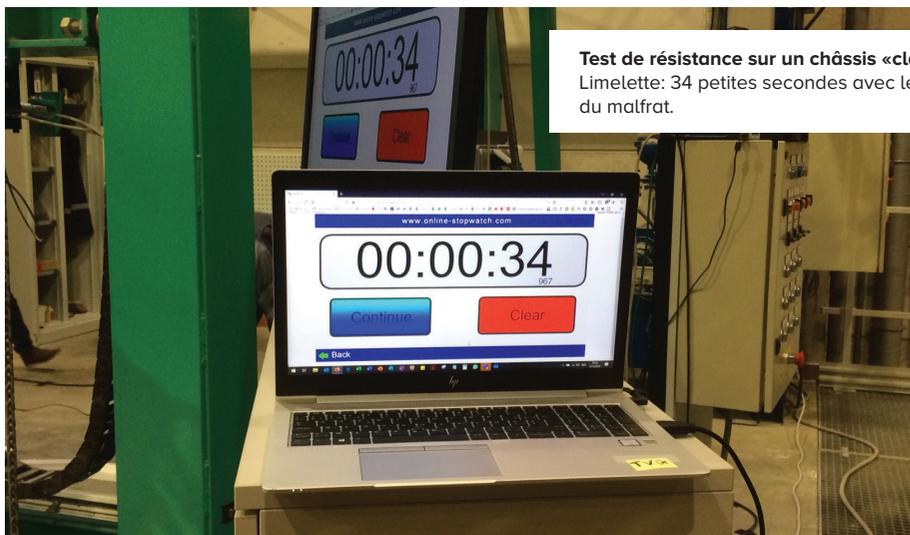


LE NOUVEAU LABEL BENOR-I3 VIENT À BOUT DE LA RÉSISTANCE DES... CAMBRIOLEURS

| SYSTÈME ANTI-EFFRACTION | LABEL | BENOR-I3 |

Une convention entre le SPF Intérieur et l'asbl Benor a porté un nouveau label de qualité sur les fonts baptismaux: Benor-i3. Avec i pour intrusion et 3 pour 3 minutes. Il concerne les éléments ouvrants de façades.



Test de résistance sur un châssis «classique» au Cstc à Limelette: 34 petites secondes avec les outils basiques du malfaît.



Benor i3 permettra en effet de réduire les risques d'infraction et autres cambriolages dans les entreprises, auprès des pouvoirs publics et des consommateurs. Certes, de nombreux produits sont disponibles sur le marché pour se protéger ou pour prévenir les vols, mais la qualité n'est pas toujours au rendez-vous. D'où la création de ce nouveau label aidant à faire le meilleur choix au niveau des éléments ouvrants de façades (portes d'entrée, fenêtres, portes de garage, serrures, poignées, gâches, vitrages, verrous, charnières,...). Les labos du Cstc à Limelette ont effectué les tests de résistance ad hoc des produits labellisés. Avec succès. Ainsi, lors un test de résistance manuel rigoureusement mené et minuté de menuiseries et vitrages «classiques», il n'aurait pas fallu plus de 34 secondes à un cambrioleur relativement expérimenté pour venir à bout du châssis. Le même essai réalisé sur un produit certifié Benor-i3, et donc doté d'une poignée à clé et de gaines profilées pour des ergots à tête de champignons, a eu raison de la résistance du «cambrioleur», mais non du châssis. Après plus de 5 minutes, il s'escriait toujours.

141 cambriolages d'habitations par jour

Même si ce nombre est en recul depuis 2012, 51.620 cambriolages d'habitations ont été enregistrés en 2018 en Belgique, mais aussi 11.600 dans les entreprises et les commerces ainsi que 4.603 effractions dans les bâtiments des pouvoirs publics. D'où l'utilité d'installer des produits certifiés Benor-i3 qui assurent une très bonne protection pendant au moins trois minutes. Un délai au-delà duquel 90% des cambrioleurs jettent l'éponge.

L'Anpi soutient elle aussi cette certification et a été mandatée, d'une part, pour valider que les règlements de la certification i3 respectent bien les normes relatives à la certification et, d'autre part, pour assurer la certification des produits qui rentrent dans le champ d'application.

Bref, la convention passée entre Benor et le Spf Intérieur vise aussi à inciter les fabricants à adopter ce nouveau label.



Même test, autre résultat avec un châssis Benor-i3. Abîmé, mais impénétrable, même après 5 minutes.

De plus, la certification est également un garde-fou pour les rédacteurs de cahiers des charges, les assureurs... ■